

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE
MRC DU HAUT-RICHELIEU
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Lacolle tenue le 14 mai 2018 à 19h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1, rue de l'Église Sud à Lacolle.

Sont présents le maire et les conseillers

M. Patrice Deneault, conseiller n° 1;
M. Martin Émond, conseiller n° 2;
Mme Suzanne Lacroix, conseillère n° 3;
M. Guy Lamirande, conseiller n° 4;
Mme Angie Gendron, conseillère n° 5;
Mme Nicole Paquette, conseillère n° 6;

Absence motivée de monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire

Est également présente madame Marielle Fabre, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Le maire suppléant, Patrice Deneault, préside la séance. Le quorum est constaté.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19h00, conformément au *Règlement no. 2016-0155-1 relatif à la régie interne du conseil de la municipalité de Lacolle*, le maire suppléant Patrice Deneault déclare la séance ouverte.

L'assemblée est convoquée conformément à l'*article 156 du Code municipal*, par lequel le conseil constate et reconnaît que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par ledit code à tous ses membres, sans exception.

2018-05-213

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de la conseillère Suzanne Lacroix, appuyée par la conseillère Angie Gendron, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-05-214

ADOPTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS DE LACOLLE ET DU PLAN D'ACTION 2018-2020

ATTENDU le processus de révision de la Politique municipalité amie des aînés (MADA) de Lacolle et du plan d'action 2013-2015;

ATTENDU le diagnostic du milieu réalisé par le comité de pilotage;

ATTENDU la Politique et le plan d'action 2018-2020 proposés par le comité de pilotage;

Sur la proposition de la conseillère Suzanne Lacroix, appuyée par le conseiller Martin Émond, il est résolu à l'unanimité;

DE REMERCIER les membres suivants du comité de pilotage :

- Madame Joanne Chamberland, citoyenne
- Monsieur Pierre Gordon, président, Club de l'Âge d'or Lacolle-St-Bernard

- Madame Marjolaine Guay, directrice, Centre d'action bénévole de la Frontière
- Madame Suzanne Lacroix, conseillère, Municipalité de Lacolle
- Madame Madeleine Létourneau, citoyenne
- Mme Jacqueline Nadeau, gérante, Grenier aux trouvailles
- Madame Nicole Paquette, conseillère, Municipalité de Lacolle
- M. Gilles Pellerin, Société d'histoire de Lacolle-Beaujeu
- Mme Monique Robert, officier, Légion royale canadienne - filière 11
- Mme Lucie Thériault, présidente du conseil d'administration, Coopérative d'habitation Le Carillon
- Mme Danielle Thibault, directrice, Grenier aux trouvailles

D'ADOPTER la Politique MADA et le plan d'action 2018-2020 de la Municipalité de Lacolle;

DE MANDATER les conseillères Nicole Paquette et Suzanne Lacroix à titre de responsables administratifs chargées du suivi du plan d'action 2018-2020 d'ici la nomination d'un directeur général de la Municipalité.

ADOPTÉE

2018-05-215

CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION MADA 2018-2020

ATTENDU l'adoption de la Politique municipalité amie des aînés (MADA) de Lacolle et du plan d'action 2018-2020;

Sur la proposition du conseiller Martin Émond, appuyée par la conseillère Angie Gendron, il est résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER la création et la mise sur pied du comité de suivi du plan d'action MADA formé des membres suivants :

- Madame Joanne Chamberland, citoyenne
- Monsieur Pierre Gordon, président, Club de l'Âge d'or Lacolle-St-Bernard
- Madame Marjolaine Guay, directrice, Centre d'action bénévole de la Frontière
- Madame Suzanne Lacroix, conseillère, Municipalité de Lacolle
- Madame Madeleine Létourneau, citoyenne
- Mme Jacqueline Nadeau, gérante, Grenier aux trouvailles
- Madame Nicole Paquette, conseillère, Municipalité de Lacolle
- M. Gilles Pellerin, Société d'histoire de Lacolle-Beaujeu
- Mme Monique Robert, officier, Légion royale canadienne - filière 11
- Mme Lucie Thériault, présidente du conseil d'administration, Coopérative d'habitation Le Carillon
- Mme Danielle Thibault, directrice, Grenier aux trouvailles

DE CONFIER au comité le mandat d'assurer le suivi et le soutien de la réalisation des actions dans la mise en œuvre du plan d'action 2018-2020 de la Municipalité de Lacolle.

ADOPTÉE

2018-05-216

DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PIQM-MADA ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU l'adoption de la Politique municipalité amie des aînés (MADA) de Lacolle et du plan d'action 2018-2020;

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance des Lignes directrices pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalité – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA);

ATTENDU que la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du PIQM-MADA pour le projet suivant :

- l'aménagement intergénérationnel des parcs Landry et du Chalet des Loisirs : parcours actif de santé, sentier multifonctionnel, mobilier urbain, tables et bancs de repos fixes, kiosques abri-soleil, fontaines d'eau;
- l'installation de bancs de repos en bordure de la rue de l'Église;

Sur la proposition de la conseillère Suzanne Lacroix, appuyée par la conseillère Angie Gendron, il est résolu à l'unanimité;

QUE le conseil de la Municipalité autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PIQM-MADA relativement au projet suivant :

- l'aménagement intergénérationnel des parcs Landry et du Chalet des Loisirs : parcours actif de santé, sentier multifonctionnel, mobilier urbain, tables et bancs de repos fixes, kiosques abri-soleil, fontaines d'eau;
- l'installation de bancs de repos en bordure de la rue de l'Église;

QUE ce conseil s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continu dudit projet.

QUE monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire de la Municipalité, et madame Marielle Fabre, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, soient autorisés à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet présenté dans le cadre du PIQM-MADA.

ADOPTÉE

2018-05-217

COÛTS EXCÉDENTAIRES – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES – RUE BEAULIEU

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle a adopté un règlement d'emprunt numéro 2018-0174 décrétant une dépense de 1 040 000 \$ et un emprunt de 1 040 000 \$ pour des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire et la reconstruction de la structure de chaussée de la rue Beaulieu;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions, des coûts excédentaires ont été constatés s'élevant à plus de 200 000\$;

ATTENDU QUE pour pourvoir aux coûts excédentaires constatés, la Municipalité dispose de fonds disponibles à même le fonds général au poste de la réserve Carrière et Sablière, laquelle peut être utilisée aux fins des travaux de voirie;

ATTENDU QUE dans l'estimation des travaux de réfection de la Beaulieu, il est prévu une somme approximative de 300 000\$ en lien avec des travaux de voirie;

Sur la proposition du conseiller Guy Lamirande, appuyée par la conseillère Suzanne Lacroix, il est résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil décrète que lesdits coûts excédentaires constatés s'élevant à plus de 200 000\$ en lien avec les travaux de réfection de la rue Beaulieu seront affectés aux fonds accumulés provenant de la réserve Carrière et Sablière, lesquels fonds seront imputables à la partie voirie desdits travaux.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

*_*_*_*_*_*_*_*

- Politique ainés
- Suivi maintien à domicile
- Travaux coût modique

*_*_*_*_*_*_*_*

2018-05-218

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19h30, sur la proposition du conseiller Guy Lamirande, appuyée par la conseillère Angie Gendron, il est résolu à l'unanimité de lever la séance

ADOPTÉE

ADOPTÉ CE 12 JUIN 2018

Patrice Deneault, maire suppléant

Marielle Fabre
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim